

# Face à l'offensive de l'islam, il faut un comité de salut public

Le 17 mars 2011, l'Agence France Presse relayait les grandes lignes d'une conférence de presse tenue par le Conseil français du culte musulman.

Bien entendu la ritournelle de la stigmatisation, du bouc émissaire, fut chantée sur tous les tons. Une autre façon de masquer les problèmes créés en France par l'islam et les musulmans c'est d'affirmer que « ces questions ne sont pas les plus prioritaires pour les Français dans leur ensemble » (président du CFCM Mohammed Moussaoui dixit). Ainsi, en donnant la priorité à d'autres problèmes, on recule d'autant le traitement de ceux qui sont liés à l'Islam. Vous faites erreur monsieur le Président. On peut s'atteler à régler plusieurs problèmes de front. Cela se nomme l'économie de moyens.

Et puis il y a cette bonne vieille technique toujours efficace, de l'exagération, de la démesure. « Les musulmans de France en ont marre d'être les boucs émissaires des problèmes de la société », (dixit Anouar Kbilech, secrétaire général du CFCM). Personne ne songe à rendre les musulmans de France responsables des effets de la mondialisation, des délocalisations, des conséquences écologiques des moyens de production, du financement des retraites et tutti quanti. En se faisant le chantre de ces outrances, le CFCM souhaite placer les musulmans de France dans la posture de la victime pour plaider ensuite la légitime défense. .

Ceci étant dit, la lecture des déclarations faites par les responsables de cette conférence de presse montre bien comment le CFCM comprend et souhaite « pratiquer » la laïcité dans la sphère publique.

En premier lieu le CFCM ne compte pas participer au débat sur la laïcité au simple motif qu'il n'est pas formellement invité. Nous l'avons connu beaucoup plus déterminé. Il est vrai que ne pas être présent à ce débat permet au CFCM de dissimuler ses véritables objectifs et aussi de se dédouaner auprès de la partie la plus radicale du monde musulman en France.

« Non, ment le CFCM, « Ils [les musulmans de France] ne demandent pas de financements de lieux de culte non prévus par la loi. La construction de mosquées progresse et le déficit en la matière se comble » Faut-il informer le CFCM des pressions que des « associations » exercent sur les élus pour l'attribution de locaux ou de terrain. La mairie de Draguignan et Slimane Hamdaoui président de l'association culturelle des musulmans de la Dracénie me semble un bon exemple de ce qui a pu être fait en la matière.

Pour ce qui est des prières dans la rue que dit le CFCM « elles concernent aujourd'hui moins d'une dizaine de lieux de culte au niveau national » Pour le CFCM, une dizaine de lieux publics, occupés régulièrement sans titre ni droit pour une activité religieuse une chose bien mineure. Voilà, semble nous dire le CFCM, les piètres arguments dont se servent les islamophobes pour «stigmatiser » la Oumma de France.

De plus, nous informe-t-on « les personnes qui se trouvent contraintes de prier dans la rue ne le font pas de gaieté de cœur » ». Ah bon, et pourquoi le font-elles ? Ne serait-ce pas par désir de montrer la présence constante et pesante de la religion musulmane en France. Le Saint Coran interdit-il de prier chez soi ? De plus, les prières dans la rue sont-elles toutes dues à l'exiguïté des lieux de prières ou à l'incompatibilité de certains courants islamiques qui ne souhaitent pas partager les mêmes lieux de cultes ?

Le communiqué de l' AFP se termine sur une perle. Une vraie, par un ersatz de culture. Le problème du repas dans les cantines scolaire est formidablement traité par le CFCM. Qu'on

en juge:

« Le président du CFCM plaide pour des « repas sans viande » ». La solution avancée par Mohammed Moussaoui est simple. Plus de viande pour personne. Ainsi les chères petites têtes pleines d'Islam n'auront rien à redouter. Le CFCM ne conçoit pas un instant que les musulmans fasse un effort. Non, il impose aux autres les privations que sa religion exige de ses fidèles quand ils ne peuvent manger Hallal. C'est donc une pratique de l' Islam par la restriction qu'offre comme solution le CFCM. Le message est clair. S'il ne peut rien avoir pour moi, je ferai en sorte qu'il n'y ait rien pour vous. Qu'on se le dise ! !

Si l'on se réfère à la transcription que l' AFP fait des propos de M. Moussaoui, la fin est tout aussi aberrante. Je cite : « [M.Moussaoui] dément « une volonté des musulmans que des menus hallal soient systématiquement mis dans leurs écoles ». Vous avez bien lu: « dans leurs écoles ». Il faudrait dire, ou faire dire à Mohamed Moussaoui que les écoles publiques n'appartiennent qu'à la République. Le fait qu'un groupe social, ethnique ou religieux soit majoritaire dans une école publique n'est pas un titre de propriété.

Décidément ce n'est plus un débat sur l' Islam qui est nécessaire. C'est un comité de Salut Public qui doit voir le jour pour analyser l'impact de l' islam sur la laïcité, mesurer les conséquences des exigences toujours croissantes émises par les musulmans pour la pratique de leur culte et prendre les décisions législatives qui s'imposent. Urgence et gravité sont les maitres mots de la constitution de ce comité.

**Pierre Thyde**